



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 84 février 2013

Connaissance des pratiquants des sports de nature

- > Denis MASSEGLIA, président du CNOSF
- > Qui sont les pratiquants des sports de nature ?
- > Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en Nord - Pas-de-Calais »
Enquêtes sur les pratiquants de sports de nature
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

➔ Denis MASSEGLIA, président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)

Le mouvement sportif, dans son ensemble, est un acteur de la société qui participe au quotidien à l'éducation, la santé, l'intégration, la formation, le respect des règles...

52 des 107 fédérations membres du CNOSF composent le Conseil national des sports de nature. Ces fédérations défendent notamment l'environnement ou la préservation de la biodiversité dans un esprit de respect et de partage des espaces naturels tel qu'on le retrouve au sein des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires. Ce faisant, elles contribuent à la formation et à l'information du public, bien au-delà de leurs seuls licenciés.

Qui sont donc les pratiquants de ces sports de nature et quelles sont leurs motivations ? Retour aux sources, maintien en bonne santé ou recherche d'une qualité de vie... Ces motivations peuvent donc apparaître autant comme un besoin de retour vers la nature que comme une conséquence de l'évolution des modes de vie. Mais les pratiquants au sein de nos fédérations de sports de nature sont de véritables acteurs qui contribuent, de par leur implication associative, au développement des territoires comme au bien-être des populations.

Ainsi, par exemple, la découverte et les relevés topographiques précis de rivières souterraines réalisés par les clubs des fédérations françaises d'études et sports sous-marins et de spéléologie dans une vingtaine de départements ont permis l'exploitation de ces nouvelles ressources par les collectivités pour l'alimentation en eau potable, diminuant par là même significativement le coût des prospections à leur charge.



Par ailleurs, la Fédération française de sauvetage et secourisme forme chaque année 5 000 surveillants de baignade et plus de 19 000 sauveteurs aux premiers secours, mobilisables à tout moment. Elle a d'ailleurs obtenu un agrément de sécurité civile et a pu participer à plus de 4 000 missions de secours, apportant son soutien aux populations sinistrées notamment suite à des catastrophes naturelles.

Quant à la Fédération française de la randonnée pédestre, elle s'attache à prévenir la perte d'autonomie des seniors par des activités appropriées. Elle participe également à l'aménagement du territoire en sachant adapter ses itinéraires de pratique, notamment en fonction de la présence d'hébergements afin de dynamiser l'économie locale.

Dans un autre domaine, le conventionnement entre la Fédération française de la montagne et de l'escalade et les propriétaires transfère la responsabilité du propriétaire à la fédération et garantit un accès libre et gratuit des falaises à tous les pratiquants.

Enfin, la Fédération française de cyclotourisme a mis en place un label « Ville vélotouristique » qu'elle décerne aux villes qui proposent aux pratiquants des services de qualité (accueil, hébergement, restauration...). En retour, elle les aide pour l'aménagement d'équipements sécurisants et contribue à l'économie locale en assurant leur promotion nationale.

Ces quelques exemples tirés d'une enquête en cours, menée par le CNOSF, sur les contributions sociétales de nos fédérations, nous rappellent la place qu'occupe le pratiquant de sports de nature au sein de la société, notamment sa participation au développement harmonieux et durable de nos territoires.



➔ Qui sont les pratiquants des sports de nature ?

La relation entre l'offre et la demande, de manière générale, n'est pas qu'une question d'ordre marchand. Elle est également prise en compte par les pouvoirs publics pour ajuster ou réorienter les politiques qu'ils pilotent. En ce qui concerne les activités sportives, l'estimation de la demande est intimement liée à la connaissance des pratiquants. Dans le champ des sports de nature, leur observation est délicate et passe par la combinaison de données d'origines diverses. Au-delà du contexte historique français des sports de nature (sport, environnement, tourisme, territoires), il est opportun de se tourner vers les secteurs de la santé, de l'industrie, de l'éducation ou des transports, y compris dans les autres pays.

Une évidente convergence des résultats

Des études récentes identifient directement les pratiques sportives de nature parmi les activités les plus déclarées. C'est le cas, par exemple, de deux études sur la pratique sportive des français^{1, 2}. Les sports de nature figurent en tête ; l'ordre diffère, mais les quatre premières pratiques sportives citées sont la marche, la nage, le vélo et la course hors stade.

La pratique des jeunes est particulièrement proche de celle de leurs aînés, au moins en ce qui concerne les activités pratiquées par plus de 50 % des déclarants : vélo, natation³. Il est intéressant de noter qu'une enquête régionale de terrain menée en Nord - Pas-de-Calais⁵ affiche un palmarès identique en matière d'activités les plus pratiquées dans les espaces naturels, hormis la nage qui n'était pas observée. Une série d'études anglaises confirme les mêmes têtes de liste⁷. Outre atlantique, les rapports annuels sur les pratiquants publiés par l'Outdoor foundation¹¹ dressent un bilan similaire, dès lors que l'on fait abstraction des différences sémantiques (l'« outdoor » considéré va au-delà des pratiques sportives). Ces rapports introduisent une nuance pertinente dans l'appréciation des pratiques déclarées : la popularité et la fréquence. Cette distinction, également abordée dans l'enquête sur la pratique des activités sportives des français¹, ainsi que dans l'étude sur les motivations sportives⁶, montre la même distribution : la course à pied est pratiquée avec la plus forte fréquence (prédominance d'une pratique annuelle régulière), devant le cyclisme, la randonnée pédestre ou la natation (pratique plus développée lors des périodes de vacances).

Les éléments liés aux motivations des pratiquants sont également constants dans le temps et entre les territoires. Éloignés de la dimension compétitive et concurrentielle mise en exergue par les événements sportifs, le noyau dur des motivations sportives est constitué par : le bien-

être, la détente, le jeu, le dévouement, la santé, la nature et la convivialité², ou la santé, l'engagement physique et les sensations¹. Les études américaines, pour les populations « adultes »¹¹ comme « jeunes »¹², pointent les mêmes aspirations. Une distinction par activité confirme cette tendance et place largement en tête les seuls aspects hédonistes⁶.

Des tendances à vérifier ou approfondir

Les pratiquants semblent mener plusieurs activités de front. L'information mériterait d'être approfondie, mais la pratique de deux à cinq activités dans l'année concerne plus de la moitié des déclarants¹, avec une moyenne annoncée à quatre² et une inversion de tendance autour de la cinquantaine⁵. Cette pratique multi-activités pose un réel problème d'exploitation des données relatives au nombre de licences délivrées par les fédérations sportives, bien différent du nombre de licenciés.

Au-delà des chiffres moyens, il faut faire preuve d'une grande prudence car la pratique déclarée recouvre une très large diversité. Citons à titre d'exemple la part préoccupante de jeunes français de 15 à 25 ans qui ne pratiquent aucune activité sportive (38 %) ⁸. Cette information recoupe le fait que, dans 15 États membres de l'Union Européenne (UE), au moins 50 % des répondants affirment ne jamais pratiquer de sport, ou en pratiquer moins d'une fois par mois⁴. Une enquête mondiale sur les jeunes scolarisés indique un rapport de 1 à 3 entre les moins actifs et les plus actifs⁹ ! La France fait partie des nations les moins actives (classée 37^e sur 39 pour les 14-15 ans).

À méditer

La pratique régulière d'activités physiques et sportives est fréquemment préconisée pour des raisons de santé. Si les français s'engagent de plus en plus dans une pratique d'APS régulière, cette dernière n'est pas encore une habitude de vie. La cause majeure évoquée pour justifier

l'absence de pratique sportive est le manque de temps⁸. Comparativement, nous pouvons noter que le temps quotidien moyen passif devant un écran ne cesse d'augmenter, pour atteindre 3h47 en moyenne en 2011¹⁰.

La nécessaire connaissance des pratiquants ne saurait masquer un autre enjeu, qui est de percevoir les raisons d'absence de pratique afin de mieux résorber

les freins à la pratique. Il est très important de détourner cette population d'une attitude trop passive dont on connaît d'ores et déjà les conséquences. Les acteurs influents dans le choix des activités sont un élément déterminant, parmi eux la famille et les proches jouent un rôle primordial.

Le recueil de données sur les pratiquants sportifs de nature (profils, habitudes de pratiques, attentes...) a été identifié comme une nécessité par les congressistes de l'édition 2011 de Nature & Sports Euro-Meet. Elle pourrait utilement s'inscrire dans un approfondissement de la connaissance de l'ensemble des pratiquants, telle que souhaitée par le Comité des représentants permanents du Conseil de l'UE dans sa note du 6 novembre 2012, concernant le renforcement des données disponibles en vue de l'élaboration de la politique du sport. La poursuite de cette approche nécessite de s'accorder sur les périmètres et outils de mesure. Le réseau national des sports de nature peut à cet effet déployer la démarche expérimentale utilisée en Nord - Pas-de-Calais.

¹ Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010. - France : Ministère des Sports. - (Stat-Info, n° 11-02, nov. 2011). - www.sports.gouv.fr

² Observatoire du sport 2012. - France : FPS ; IPSOS, oct. 2012. - www.ipsos.fr

³ Les 4-12 ans et la pratique du sport. Résultats issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS. - France : FPS ; IPSOS, sept. 2012. - www.ipsos.fr

⁴ Sport et activités physiques. - Commission européenne. - (Eurobaromètre spécial, n° 334, 2010). - <http://ec.europa.eu>

⁵ Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en milieu naturel en Nord - Pas-de-Calais. - France : DRJSCS Nord - Pas-de-Calais, 2012. - www.sportsdenature.gouv.fr

⁶ Outdoor sports motivation study. - Suisse : Messe Outdoor, 2010. - <http://senng.info>

⁷ Adult participation in sport: Analysis of the taking Part Survey. - Royaume-Uni : Department for Culture, Media and Sport, 2011. - www.culture.gov.uk

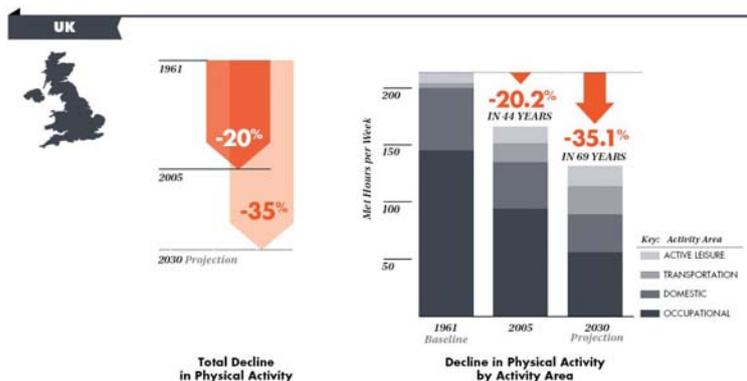
⁸ Enquête auprès de la population jeune : des habitudes de vie qui exposent au surpoids et à l'obésité. - France : IPSOS, sept. 2012. - <http://fr.scribd.com>

⁹ Social determinants of health and well-being among young people. Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) study: international report from the 2009/2010 survey. - Danemark, WHO Regional Office for Europe, 2012. - (Health Policy for Children and Adolescents, n° 6). - www.euro.who.int

¹⁰ L'année TV 2011. La TV dans tous ses états [communiqué de presse], Médiamétrie, févr. 2012. - www.mediametrie.fr

¹¹ Outdoor recreation, participation report 2012. - USA : Outdoor Foundation. - www.outdoorfoundation.org

¹² Special report on youth, the next generation of outdoor champions. - USA : Outdoor Foundation. - www.outdoorfoundation.org



Évolution de l'activité physique au Royaume-Uni : baisse significative de l'activité physique en moins de deux générations / Source : Designed to Move, 2012 - www.designedtomove.org

Pour en savoir plus :

>> Francis GAILLARD
francis.gaillard@jeunesse-sports.gouv.fr

➔ L'expérience du mois : Enquête « Mieux connaître les pratiquants de sports de nature en Nord - Pas-de-Calais »

Structure porteuse du projet : Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Nord - Pas-de-Calais

Enjeu : Connaissance des pratiquants

Lieu : Région Nord - Pas-de-Calais

Résumé : Courant 2010, les principaux acteurs des sports de nature en Nord - Pas-de-Calais (conseil régional, conseils généraux, comités olympiques sportifs régional et départementaux, territoires de projet « sports de nature, environnement, tourisme ») ont exprimé le besoin de mieux connaître les pratiquants de sports de nature qu'ils soient licenciés ou non.

L'objectif était de définir le profil des pratiquants en les interrogeant directement dans les espaces naturels (aménagés ou non pour la pratique sportive). La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale du Nord - Pas-de-Calais a répondu à la demande des acteurs en concevant des enquêtes adaptées aux entretiens directs. Des équipes d'enquêteurs, composées des ressources humaines du réseau régional des acteurs des sports de

nature en Nord - Pas-de-Calais, ont été constituées.

L'exploitation des 2 652 questionnaires récoltés à l'occasion des deux enquêtes, l'une menée en 2011 sur l'ensemble du territoire régional et l'autre menée en 2012 sur la façade littorale du Nord - Pas-de-Calais, permet de dégager des tendances générales ou spécifiques relatives au profil des sportifs de nature. Les résultats de l'enquête permettent également d'éclairer les différents acteurs dans la définition de leurs politiques ou de leurs actions.

Afin de pouvoir mesurer les évolutions dans les résultats, mais aussi adapter les actions du réseau des acteurs des sports de nature, une nouvelle enquête est à l'étude pour 2014. Elle permettra également de perfectionner les aspects méthodologiques.

>> Cliquez ici pour avoir le descriptif complet de l'expérience (tapez « enquête pratiquant » dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Témoignage

Valérie OLIVIER
Professeur de sport, DRJSCS Nord - Pas-de-Calais

« Les résultats de ces enquêtes constituent un outil d'aide à la décision en matière de développement de la pratique sportive et du territoire. »

L'enquête montre que le pratiquant sportif de nature dans le Nord - Pas-de-Calais n'est licencié que dans 20% des cas. Est-ce une découverte et quelle a été la réaction des acteurs régionaux ?

Le faible pourcentage de licenciés parmi les pratiquants de sports de nature dans notre région n'est pas une découverte. En revanche, ces deux enquêtes permettent de connaître de manière plus fine la répartition des pratiquants entre licenciés et non licenciés : les pratiquants libres sont plus représentés, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à disposer d'une licence.

Parallèlement, l'analyse du comportement du pratiquant non licencié fait apparaître des caractéristiques de pratique assez proches de celles des licenciés :

> une fréquence de pratique proche de celle des licenciés (62 % des personnes interrogées déclarent pratiquer au moins 4 fois par semaine), quelle que soit la discipline pratiquée (à connotation compétitive ou pas),

> une fidélité à une pratique sportive (67 % d'entre eux déclarent pratiquer leur activité depuis plus de 4 ans),

> une durée de la pratique sur la journée assez importante (2 à 3 heures et plus pour 59 % des sujets interrogés).

Les acteurs régionaux, mais surtout les comités sportifs régionaux ne s'expliquent pas ce faible taux de licenciation. Une des pistes de travail évoquée serait de vérifier au moyen d'une enquête dans les associations sportives les attentes des licenciés, discipline par discipline, puis de comparer les profils licencié et non licencié. Ainsi il sera possible d'identifier les faiblesses de l'offre fédérale actuelle. Un travail d'adaptation de l'offre pourra alors être mené pour la rendre plus attractive aux non licenciés.

Les clubs ne sont pas le lieu de l'apprentissage de l'autonomie (sauf pour certaines activités appareillées). Quelles réactions cela génère-t-il ?

Effectivement, ces enquêtes montrent que le club n'est pas systématiquement le lieu d'apprentissage identifié et choisi par les sportifs pour accéder à l'autonomie dans la pratique sportive, en revanche il n'est pas le lieu « boudé ». En effet, les différents modes d'apprentissage de la discipline sportive (au sein d'un club, d'une structure professionnelle, dans un cadre familial ou seul) sont également représentés (25 %) parmi les pratiquants interrogés (1 728). Néanmoins, il convient de créer les conditions, pour le plus grand nombre, d'accès à une pratique régulière d'une activité physique et sportive dans un contexte favorisant la pratique

sportive respectueuse de soi et de l'environnement, s'effectuant dans de bonnes conditions de santé et de sécurité. Cet objectif ne pourra être atteint que dans le cadre d'une adaptation de l'offre fédérale.

La connaissance des pratiquants semble incontournable pour adapter et orienter les politiques des différents acteurs. Quels arguments avancerais-tu pour convaincre le réseau des sports de nature de s'engager davantage dans ces travaux d'observation ?

L'observation des pratiquants des sports de nature permet, d'une part de mieux les connaître et donc de lever les préjugés à leur égard, d'autre part de fournir aux acteurs impliqués dans le développement des sports de nature des données objectives. Les résultats de ces enquêtes constituent un outil d'aide à la décision en matière de développement de la pratique sportive et du territoire.

L'implication des acteurs des sports de nature, dans toute leur diversité et à l'échelle du territoire étudié, est fondamentale pour obtenir des résultats utiles à chacun. Les acteurs doivent être associés tout au long du processus d'enquête (définition de l'enquête, choix des axes d'analyse, des supports de restitution et de mise à disposition des données, des moyens humains mis à disposition...).



Actus

Intégrer les sports de nature dans l'accord de partenariat 2014-2020 en France

Afin de préparer la mise en œuvre des fonds structurels européens en France pour la période 2014-2020, une concertation nationale vient d'être lancée, à l'issue de laquelle un accord de partenariat entre la France et la Commission européenne sera signé (juillet 2013). Il fixera les orientations stratégiques retenues pour atteindre les objectifs de la stratégie européenne en matière de « croissance intelligente, durable et inclusive ». Cette consultation est l'occasion d'intégrer le sport à la programmation des fonds européens (FSE, FEDER, FEADER) pour la France. Le ministère chargé des Sports a donc transmis sa contribution à la DATAR (administration qui coordonne la concertation et l'élaboration de l'accord de partenariat). Les propositions portent sur l'intégration des sports de nature dans des « objectifs thématiques » et un fléchage des crédits spécifiques sur le domaine « Sports de nature ». Il est primordial que les acteurs des sports de nature (collectivités, administrations, acteurs socio-économiques et environnementaux, acteurs de la société civile) prennent part à ce débat. Prendre connaissance du document de concertation et participer :

www.partenariat20142020.fr

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Transition Écologique (SNTE)

Dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de la SNTE, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2014, et succédera à l'actuelle Stratégie Nationale pour le Développement Durable (SNDD), les ministres ont reçu leur lettre de cadrage « écologique ». Parmi les engagements de la feuille de route du ministère chargé des Sports, il est demandé de « favoriser la prise en compte des enjeux [de la transition écologique] dans l'organisation des manifestations sportives, en développant la sensibilisation et la formation des organisateurs, ainsi que les outils de réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Les lettres sont téléchargeables depuis le site du ministère chargé de l'Écologie.

www.developpement-durable.gouv.fr

Consultation du public sur l'avenir de l'eau

Le comité de bassin Rhône Méditerranée va prendre des décisions importantes dans le cadre de l'élaboration du futur SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Il invite ceux qui le souhaitent à exprimer leur avis sur les grands enjeux de l'eau, dont l'aménagement des rivières. Cette consultation est ouverte jusqu'au 30 avril 2013.

www.eaurmc.fr

Plan national de formation 2013

La formation professionnelle continue organisée en 2013 par les services du ministère chargé des Sports comprendra les six stages suivants en matière de sports de nature :

> Contrôle des établissements d'APS en plongée : évolutions réglementaires et réforme des qualifications (21-24 mai) ;

> Cadre juridique du développement maîtrisé des sports de nature (4-7 juin) ;

> DTA, un outil en faveur du développement maîtrisé des sports de nature (10-13 juin) ;

> État de la jurisprudence dans les sports de nature (20 juin) ;

> Sports de nature et la nouvelle programmation européenne 2014-2020 (21-25 octobre) (5 séquences en ligne) ;

> Organisation de manifestations sur la voie publique (instruction des dossiers) et développement d'activités sportives de nature (12 au 15 novembre).

Une concertation avec le Centre national de la fonction publique territoriale et l'Atelier technique des espaces naturels permet d'ouvrir ces stages à des stagiaires relevant des collectivités locales et des gestionnaires d'espaces naturels.

www.sportsdenature.gouv.fr



NATURE & SPORTS EURO MEET
lipitovský mládež slovensko 2013

Inscrivez-vous !
www.nature-sports.eu

Juridique

→ Canyonisme

Arrêté du 10 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 26 mai 2010 portant création de la mention « canyonisme » du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif ».

www.legifrance.gouv.fr

→ Motocyclisme

Arrêté du 14 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 28 avril 2011 portant création de la mention « motocyclisme » du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif ».

www.legifrance.gouv.fr

→ Ski alpin

Arrêté du 11 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la formation spécifique du diplôme d'État de ski, moniteur national de ski alpin.

www.legifrance.gouv.fr

→ Sports de montagne

Arrêté du 11 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 1^{er}

octobre 2012 relatif à la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne.

www.legifrance.gouv.fr

→ Ski nautique

Arrêté du 15 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 29 juin 2009 portant création de la mention « ski nautique et disciplines associées » du diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif ».

www.legifrance.gouv.fr

→ Aviron

Arrêté du 15 janvier 2013 modifiant de l'arrêté du 1^{er} juillet 2008 portant création de la mention « aviron » du diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive ».

www.legifrance.gouv.fr

→ Modifications des délégations accordées aux fédérations sportives

Les arrêtés accordant les délégations aux fédérations sportives olympiques et non olympiques publiés le 31 décembre 2012 font apparaître des modifications dans les délégations. On peut noter la prise en compte de neuf nouvelles disciplines sportives de nature déléguées (vélo couché, hunter, vol ascensionnel terrestre, boomerang, surfboat, ski joering canin, canicross, vélo tout terrain joering, surf kneeboard).

www.legifrance.gouv.fr

En kiosque

→ Tous les métiers sont dans le sport !

L'UCPA lance une page Facebook dédiée à l'emploi. Vous y trouverez des informations sur les actions et événements liés au recrutement, les activités des salariés, les postes à pourvoir...

www.facebook.com/UCPA.Recrutement

→ Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

Ce guide traite, fiches pratiques à l'appui, des aménagements extérieurs, des espaces d'accueil et des démarches pédagogiques. Il offre un panorama actualisé des actions des gestionnaires en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées dans les espaces naturels protégés.

<http://ct85.espaces-naturels.fr>

À venir

→ 3^{es} Assises nationales EEDD

du 5 au 7 mars 2013 - Lyon (Rhône)

www.sportsdenature.gouv.fr

→ La naturalité en mouvement : environnement et usages récréatifs de la nature

du 20 au 22 mars 2013 - Le Pradel (Ardèche)

www.sportsdenature.gouv.fr

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr